Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Pension alimentaire enfant majeur et en alternance

Par Snoopy

Bonjour,

Mon fils de 18 ans vit encore chez sa mère et est en BTS en alternance rémunéré (x% du SMIC).
Je paye une pension alimentaire à sa mère mais je souhaite savoir si :
- j'ai le droit d'exiger des preuves régulières de sa scolarité et de son travail (présence)
- je peux diminuer la pension car il touche un salaire
Merci!